

# Formateur à la prévention des risques liés à l'amiante

## Sous-section 4

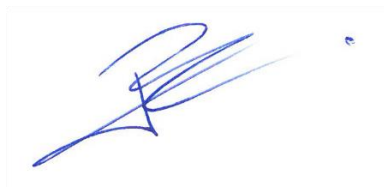
Attestation de compétences  
(Arrêté du 23/02/2012)

Le : 31/03/2022

**Délivré à : Monsieur GAYON Philippe**      **Identifiant FORPREV : AUR79195**

Qui a satisfait aux épreuves de validation de la formation de **formateur à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4** définies dans le référentiel de formation de l'INRS et de l'OPPBTP.  
Cette attestation traduit sa capacité à former les personnels des entreprises à la prévention des risques liés à l'amiante conformément à l'arrêté du 23/02/2012.

Pour l'INRS  
Le responsable pédagogique



**Département Formation** Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles  
65, boulevard Richard Lenoir – 75011 Paris  
Tél : 01 40 44 30 00 – Internet [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) – e-mail : [info@inrs.fr](mailto:info@inrs.fr)

Pour l'OPPBTP



Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics  
25, avenue du Général Leclerc 92660 Boulogne-Billancourt Cedex  
Tél. 08 20 09 10 12 - [www.oppbtp.fs](http://www.oppbtp.fs)